**ANNEXE 1. FORMULAIRE DE DEMANDE**

**« Fonds de la Famille Mariste Globale pour Urgences Humanitaires »**

Réponse rapide à des urgences humanitaires/désastres naturels. Consultez les « Lignes directrices pour urgences humanitaires » (à la fin du formulaire) pour formuler et développer des propositions de projets d'urgence.

UNITÉ ADMINISTRATIVE, PAYS ET LIEU

|  |
| --- |
|  |

**MISSION MARISTE ou autre mission en lien**

|  |
| --- |
|  |

1. S’il vous plaît, décrivez le **but de la demande** – un aperçu général du projet. Spécifier le type d’intervention : Approvisionnement en eau, assainissement, services de santé, abris d'urgence (voir ci-dessous)

|  |
| --- |
|  |

1. À quel **groupe de bénéficiaires** s’adresse-t-il et comment ont-ils été sélectionnés?

|  |
| --- |
|  |

1. Quel est l’**objectif général** de la situation d’urgence et les **résultats** escomptés?

|  |
| --- |
|  |

1. BUDGET – Précisez les montants, sur chaque ligne du budget (s.v.p. : indiquer les coûts en €)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Items du budget** | **Total** | **Spécifier (*optionnel*)** |
| Nourriture |  |  |
| Eau potable |  |  |
| Matériel de santé |  |  |
| Médicaments |  |  |
| Matériel d’accueil |  |  |
| Autres (specifier) |  |  |
| Total  | €0 (Max. 15000€) |  |

**Signé par le Provincial ou Supérieur de District \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| **ENVOYER À** |
| Président FMSI – Conseiller-lien de Solidarité (F. Ken) | kmcdonald@fms.it |
| Directeur Secrétaire de Solidarité (F. Ángel Diego) | adgarcia@fms.it |

**« Directives pour les urgences humanitaires »**

Le « Fonds de la Famille Mariste Globale pour Urgences Humanitaires » a pour but de répondre aux premiers moments de désastres naturels et d’urgences humanitaires de façon rapide et efficace. Entre autres exemples de types d’intervention qui peuvent recevoir un financement figurent ceux-ci :

ou Approvisionnement en eau, assainissement, services de santé, réfugiés d’urgence et programmes de nourriture d’urgence pour les personnes en zones affectées par un désastre;

ou La distribution d’approvisionnement d’urgence (comme des articles non alimentaires : tentes de campagne, bâches, moustiquaires, seaux, tonneaux, ustensiles de cuisine);

ou Activités de protection et de soutien urgentes ou à court terme pour des réfugiés ou des personnes déplacées.

Toutes les propositions doivent répondre aux besoins **des femmes, des enfants, des réfugiés ou des personnes déplacées et des personnes handicapées et/ou donner la priorité aux zones de pauvreté extrême ou d’inégalité.**

Les propositions doivent respecter l’impératif humanitaire, l’indépendance, l’impartialité, la non-discrimination, la dignité et la participation des bénéficiaires, les exigences de responsabilité et les besoins de réduire la vulnérabilité, d’encourager la capacité de prises en main des communautés et de contribuer à la capacité de répondre à des désastres. (Voyez <http://www.ifrc.org/publicat/conduct/code.asp>)

|  |
| --- |
| **Conditions spéciales pour les projets de Covid-19**Les Frères Maristes participent au mouvement mondial pour faire face à la COVID-19, spécialement dans les pays vulnérables, v.g. ceux qui ont un faible système de santé. Lors de la présentation d’une nouvelle demande, il est essentiel de suivre les directives du Gouvernement et de l’OMS. Seules les informations émanant de ces sources fiables et dignes de confiance devraient être mises à la disposition de tous les bénéficiaires des projets et des communautés.Il est aussi fondamental de maintenir des moyens stricts de santé et d’hygiène dans tous les projets, et parmi tout le personnel et les personnes intéressées, afin d’éviter la propagation de cette maladie infectieuse. Nous recommandons également que les projets, autant que possible, appliquent des mesures de distanciation physique et évitent les réunions d’un grand nombre de personnes, en particulier lors de la diffusion d’informations ou de la tenue de cours de formation. Il est également important d’utiliser les équipements de protection personnelle de la part des travailleurs de première ligne, en accordant une attention spéciale à ceux et celles qui travaillent directement auprès des patients de la COVID-19 ou de cas suspects, étant donné la pénurie mondiale d'équipements de protection individuelle, d’où l'importance de donner la priorité à ces ressources cruciales.  |